

Formulaire de demande de certificat d'occupation du domaine public par une terrasse, une contre-terrasse ou une surface de commercialisation

1. Identification de la demanderesse ou du demandeur

Nom complet

Je certifie être une personne dûment autorisée à agir au nom de l'établissement

Téléphone

Courriel

2. Identification de l'établissement

Nom de l'établissement

NEQ

Adresse de l'établissement (numéro, rue)

Ville

Province

Code postal

Usages exercés dans l'établissement

- Hôtellerie
- Restauration avec vente d'alcool (restaurant, salle de réception, etc.)
- Restauration sans vente d'alcool (restaurant, bar laitier, café, etc.)
- Bar
- Commerce de détail (vente de produits alimentaires comme activité principale)
- Commerce de détail (autres ventes de détail comme activité principale)

3. Caractéristiques de l'aménagement souhaité

Type d'aménagement

- Terrasse
- Contre-terrasse sur trottoir
- Contre-terrasse sur chaussée
- Surface de commercialisation (remplir section 4)

Implantation

- Devant la façade avant de l'établissement
- Devant deux façades avant de l'établissement (établissement en coin)
- Devant l'établissement sur la chaussée (cases de stationnement)
- Empiètement sur un établissement voisin
→ Si cette case est cochée, veuillez remplir la section 5 du présent formulaire

Caractéristiques

Superficie totale en m² : _____

Matériaux utilisés pour le garde-corps :

- Bois d'ébénisterie huilé, teint ou peint.
- Bois traité teint ou peint sauf treillis de bois.
- L'aluminium.
- L'acier inoxydable, galvanisé ou peint.
- Le fer forgé.
- Le verre trempé ou le plexiglass.
- Des bacs à fleurs préfabriqués en béton.
- Les cordes en fibre naturelle.

Matériaux utilisés pour le plancher (s'il y a lieu) :

- Bois d'ébénisterie huilé, teint ou peint.
- Bois traité teint ou peint.
- L'aluminium.
- L'acier inoxydable, galvanisé ou peint.
- Plastique recyclé, thermoplastique ou bois de composite.

4. Surface de commercialisation

Je soussigné déclare que :

- Je comprends que les activités commerciales devront se limiter à l'emprise d'occupation octroyée par le certificat d'autorisation pour un maximum de 50 jours durant la période couverte par le certificat.
- Je m'engage à libérer l'ensemble de l'emprise du domaine public concerné par le certificat d'autorisation en dehors des heures d'opération de la surface de commercialisation et à n'y aménager aucune construction et aucun mobilier fixe.

Signature du demandeur

Date

5. Signature de la demande

Je soussigné déclare que :

- J'ai lu et compris le Règlement sur l'occupation du domaine public par des terrasses, des contre-terrasses et des surfaces de commercialisation (2024, chapitre 17);
- Tous les renseignements contenus dans la présente demande et dans les documents produits à son soutien sont exacts;
- Je m'engage à exploiter ma terrasse ou ma surface de commercialisation conformément aux renseignements fournis ci-dessus et aux documents produits en soutien de la présente demande;
- J'indemniserai financièrement la Ville pour tout dommage occasionné par l'aménagement, l'installation ou l'exploitation de ma terrasse, de ma contre-terrasse ou de ma surface de commercialisation à la partie du domaine public où elle sera située;
- Je tiendrai indemne, indemniserai et prendrai fait et cause pour la Ville contre les amendes, pénalités, pertes, réclamations, frais ou dommages, quels qu'ils soient, qui pourraient résulter de toute violation, par moi, mes directeurs, employés, préposés ou agents, de n'importe quelle loi, ordonnance ou règlement en vigueur et contre tous dommages, pertes, frais et réclamations qui pourraient résulter de toute omission ou négligence de ma part, de celle de mes employés, préposés ou agents, et qui pourraient causer des dommages corporels, y compris le décès d'une ou plusieurs personnes et des dommages matériels, dans la partie du domaine public où ma terrasse ou ma surface de commercialisation sera située.


Signature du demandeur

Date

6. Transmission de la demande

 311

 311@v3r.net

 Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

Mode de paiement choisi :

- Chèque par la poste
- Paiement en ligne

Formulaire de consentement d'occupation du domaine public par une terrasse ou une contre-terrasse devant un établissement voisin

7. Formulaire de consentement		
Renseignements sur l'établissement demandeur		
Nom de l'établissement demandeur		
Adresse de l'établissement demandeur (numéro, rue)		
Ville	Province	Code postal
Renseignements sur l'établissement empiété		
Nom complet de l'exploitant de l'établissement empiété		
<input type="checkbox"/> Je certifie être une personne dûment autorisée à agir au nom de l'établissement		
Nom de l'établissement empiété		
Usage principal de l'établissement empiété		
Téléphone	Courriel	
Adresse de l'établissement empiété (numéro, rue)		
Ville	Province	Code postal
Déclaration du représentant de l'établissement empiété		
Je soussigné déclare que :		
<input type="checkbox"/> J'accepte que l'établissement décrit ci-après aménage et exploite une terrasse ou une contre-terrasse durant la période estivale 2024, et ce, devant mon établissement;		
<input type="checkbox"/> Je suis informé et je comprends que la terrasse ou la contre-terrasse seront aménagées dans le respect des dispositions édictées au règlement municipal;		
<input type="checkbox"/> Je suis informé et je comprends que l'aménagement empiétera devant mon commerce pour la durée autorisée au règlement municipal et mon consentement est non révocable pour cette période.		
Signature de l'exploitant de l'établissement empiété.	Date (AAAA/MM/JJ)	

AIDE-MÉMOIRE

8. Assurez-vous de joindre l'ensemble des éléments suivants à la demande de certificat.	
<input type="checkbox"/>	Le formulaire dûment rempli et signé.
<input type="checkbox"/>	Une copie des statuts de constitution du demandeur (lorsque celui-ci est une personne morale).
<input type="checkbox"/>	Un plan de l'implantation de la terrasse ou de la contre-terrasse, à l'échelle et suffisamment détaillé pour valider les exigences du règlement, incluant : <ul style="list-style-type: none"> • L'implantation des bâtiments principaux existants et de leurs accès. • L'implantation des aménagements extérieurs existants. • L'implantation des équipements d'utilité publique et mobilier existants. • La superficie et les dimensions prévues de la terrasse ou de la contre-terrasse. • Les distances de dégagement et le corridor de circulation continu exigés au règlement.
<input type="checkbox"/>	Une élévation des aménagements projetés, à l'échelle et suffisamment détaillée pour valider les exigences du règlement, incluant : <ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques et hauteurs des garde-corps, murets, bacs de plantation ou autres éléments constituant l'enceinte. • Des notes indiquant les matériaux utilisés pour la structure.
<input type="checkbox"/>	Dans le cas de l'aménagement d'une plateforme ou plancher, un détail technique incluant : <ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques des accès et rampes assurant l'accessibilité universelle. • Les caractéristiques des éléments constituant le plancher. • La description des méthodes employées pour assurer le bon écoulement des eaux de surface.
<input type="checkbox"/>	Un plan du parcours sans obstacle à l'intérieur de l'établissement, à l'échelle et suffisamment détaillé pour valider les exigences du présent règlement, dans le cas où aucun accès à partir du trottoir n'est aménagé sur une terrasse avec plateforme.
<input type="checkbox"/>	Formulaire de consentement d'occupation devant les établissements voisins selon les conditions édictés au présent règlement, le cas échéant (section 5 du présent formulaire).
<input type="checkbox"/>	Une copie d'un document attestant la détention d'une police d'assurance responsabilité civile, d'au moins 2 000 000 \$, délivrée par une compagnie d'assurance autorisée au Québec et <u>valide pendant toute la période au cours de laquelle le requérant exercera son activité</u> . La preuve d'assurance doit désigner la Ville comme assuré additionnelle.